## La population présente n'est pas la population résidente



A POPULATION « résidente » est en général la seule population connue, en particulier grâce au recensement de la population mené par l'INSEE. Mais avec le développement de la mobilité, la population « présente » en un lieu donné à un moment donné peut être notablement différente de cette population « résidente ». La préparation et la conduite d'une bonne gestion publique rendent nécessaire l'estimation de cette population présente. En effet, certains équipements doivent être calibrés en fonction de la population maximale pouvant être présente sur les lieux. Nous avons été sollicités par le ministère de la Santé pour la préparation d'un plan de vaccination d'urgence de la population en cas d'alerte bactériologique. Il s'agissait de stocker un nombre suffisant de vaccins pour être prêts, à tout moment de l'année, à vacciner très rapidement tout le monde sur place. Il était donc nécessaire de connaître la population maximale pouvant être présente un jour donné en un lieu donné. Il n'est évidemment pas concevable, en de telles circonstances, de réserver la vaccination aux seuls « habitants » en ignorant les « touristes ».

Nous avons donc, sur la base des données d'enquête disponibles, entrepris d'analyser les variations de population induites par le tourisme.

En analyse de la mobilité, la définition du créneau spatio-temporel sur lequel on travaille a une importance considérable. Pour cet exercice nous avons adopté le département, territoire de base de la gestion publique, et la journée (24 heures), qui correspond au champ du tourisme. En effet, selon les normes internationales, est touriste toute personne qui voyage, quel qu'en soit le motif, avec au moins une nuit passée hors du domicile. Nous avons donc cherché à estimer, jour par jour, la population présente dans chaque département de France métropolitaine. Nous avons combiné deux approches s'appuyant sur des sources de données différentes, l'une portant sur la population résidant en France, l'autre sur les touristes étrangers.

Pour la population résidant en France, nous avons utilisé l'enquête SDT (Suivi de la Demande Touristique), réalisée par TNS-Sofres pour le ministère du Tourisme, basée sur un panel de 20 000 Français interrogés mensuellement sur leurs déplacements touristiques du mois écoulé. On connaît, par l'INSEE (RP + actualisation annuelle), la population résidente d'un département. À partir du SDT, on détermine, dans un premier temps, la population résidente absente de chez elle pour cause de déplacement. Ces « absents » peuvent être en déplacement touristique (c'est-à-dire comportant au moins une nuitée hors du domicile) dans le même département, dans un autre département français métropolitain ou hors de France métropolitaine. Toujours à partir de la même source on mesure le nombre de Français résidant dans un autre département et qui sont en voyage dans le département considéré. Sur le plan théorique, cette approche de la présence de population française ne pose pas de problème conceptuel autre que le choix du créneau spatio-temporel déjà évoqué. Elle pose par contre des problèmes de validité statistique et d'extrapolations nécessaires compte tenu de l'échantillon, de sa taille et du mode d'échantillonnage.

La problématique des touristes étrangers est plus simple puisqu'ils ne génèrent pas d'absences mais seulement un surcroît de population. Mais pour estimer leur présence un jour donné nous disposons d'informations beaucoup moins précises. Il ne peut cependant pas être question d'ignorer cette population : on estime à environ 76 millions le nombre d'entrées de touristes étrangers en France chaque année. Nous avons donc été amenés à combiner un ensemble de sources, notamment l'Enquête aux frontières de 1996 et les enquêtes mensuelles de fréquentation hôtels et campings (INSEE/Direction du Tourisme). Sur la base de ces données, nous avons estimé le volume et la répartition spatio-temporelle de ces touristes étrangers.

Les résultats montrent l'importance de cette approche de la population « présente » distincte de la population « résidente » : certains départements vont jusqu'à doubler de population à certaines périodes de l'année, tandis que d'autres ont une population présente presque toujours inférieure à leur population résidente. Ces recherches ouvrent la voie à un autre regard sur les problématiques de gestion et d'aménagement des territoires. Elles servent également de base à une nouvelle approche de l'économie territoriale, l'économie présentielle, dont le principe est qu'une consommation, et donc une activité économique, est induite par la présence de personnes à un moment donné sur ce territoire.